



Philanthropos, une année pour découvrir le sens de sa vie

D'où venons-nous ? Qui sommes-nous ? Où allons-nous ?

Trop souvent, nos sociétés occidentales demandent aux jeunes de se spécialiser, de gagner leur vie, de s'insérer très tôt, comme des rouages dans une machine, sans les inciter suffisamment à **s'interroger sur le sens de leur vie**. Avec la pression de la réussite et la peur de l'échec auxquels s'ajoutent le développement rapide des technologies et le passage abrupt à l'âge adulte, les étudiants ne s'occupent que du « comment » et non du « pourquoi ».

**La quête de sens, la réflexion,
et la prise de recul
deviennent et sont indispensables.**



PHILANTHROPOS

Ce que propose Philanthropos...

Philanthropos propose à des étudiants ou à des jeunes professionnels, **une année de réflexion et de formation de la personne qui les aide dans le développement de leur personnalité**. Cette formation se veut holistique, structurée en trois piliers : **intellectuel, communautaire et spirituel**.

Cette formation est conçue comme un apprentissage de la vie car elle propose une vision intégrale de la personne humaine. Elle permet aux étudiants de découvrir et de cultiver leurs talents grâce à une formation en anthropologie philosophique et théologie, mais aussi grâce à des activités artistiques et manuelles (théâtre, travail du bois, chant grégorien...). En tant qu'institut académique, Philanthropos a mis sur pieds un cursus intellectuellement exigeant. A l'issue de l'année universitaire, l'Institut délivre un diplôme en études anthropologiques, reconnu par des universités partenaires au moyen de **60 crédits ECTS comme une première année de bachelier** ; si elle est réalisée après trois années universitaires, elle peut être considérée, sur demande, **comme un Master 1** en philosophie.



Ce cursus s'appuie sur une vie en communauté ; les acquis théoriques doivent par conséquent s'exercer et se vérifier dans les actes, jour après jour. Les étudiants ressortent de cette année enrichis, plus forts dans la vie ; ils deviennent de vrais acteurs de la société, ayant acquis le sens des défis contemporains (technologies, environnement, relations internationales...) et soucieux de leur impact sur le bien commun. La formation de l'Institut Philanthropos a un caractère chrétien. Cette dimension spirituelle garantit que chacun est accueilli pour lui-même, dans sa différence et dans son originalité.

Quand et comment intégrer Philanthropos ?

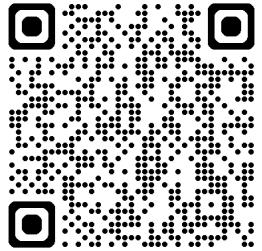
Certains étudiants rejoignent Philanthropos en fin de parcours de formation (après l'université par exemple) pour ajouter d'autres compétences à leur formation intellectuelle et une dimension chrétienne. D'autres viennent en milieu de parcours pour réfléchir à ce qu'ils étudient ou pour se reconvertis. Certains font une pause après un début de carrière professionnelle. Enfin les plus jeunes décident de commencer leurs études par une année de formation à la personne.

Qui sont nos anciens étudiants ?

En 20 années, nos plus de 700 anciens respectent quasiment la parité : 55% de femmes pour 45% d'hommes. Ils venaient majoritairement de 4 pays francophones : France, Suisse, Belgique et Canada, mais 6% de nos étudiants venaient d'autres pays. Ils avaient en moyenne 22 ans à leur entrée. 30% rejoignaient l'Institut avant d'entamer des études supérieures, pour 70% qui l'intégraient au cours ou à la fin d'un cycle universitaire. Nos anciens sont répartis dans 23 pays ; ce sont autant de lieu d'accueil pour les anciens qui souhaitent voyager car l'accueil entre anciens est une tradition entre Alumni. Enfin, si certains sont encore étudiants, la majorité a intégré le monde du travail, quelques-uns ayant opté pour une vocation religieuse.

Ils vous parlent de leur année à Philanthropos

Découvrez quatre témoignages d'anciens élèves de Philanthropos



Coûts et financements

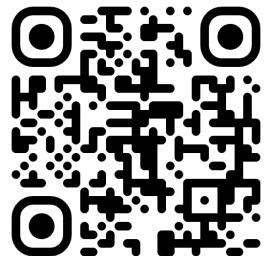
Les frais de scolarité de Philanthropos s'élèvent à 6 000 CHF⁽¹⁾ (environ 6 600 €) auxquels s'ajoutent **obligatoirement** les frais mensuels de logement et de nourriture d'un minimum de 900 CHF⁽¹⁾ (environ 990 €) réglés de septembre à juin. Ces frais de scolarité ne couvrent néanmoins qu'une partie des frais engagés par l'Institut. La différence est complétée par des donateurs. Les étudiants qui ne seraient pas en mesure de financer cette scolarité, sont invités à explorer toutes les pistes possibles : jobs d'été, parrainage par des proches, emprunt privé, prêt étudiant, bourse d'Etat... Dans le cas où cette recherche de fonds serait insuffisante, tout le monde doit pouvoir venir à Philanthropos, et l'argent ne doit pas être un obstacle à ce choix. L'année peut être financée par des bourses que nous pouvons attribuer grâce aux dons reçus, et par du travail qui peut être effectué sur place.

« Demandez et l'on vous donnera ; cherchez et vous trouverez ; frappez et l'on vous ouvrira » (Mt.7,7)

(1) Prix valable pour l'année universitaire 2026 / 2027

En savoir plus sur
www.philanthropos.org

*Pour plus d'informations,
contactez nous par mail
info@philanthropos.org*



Soutenir l'institut Philanthropos

Philanthropos ne bénéficie d'aucune subvention publique. Depuis ses débuts, son équilibre financier repose pour une large part sur la générosité de nombreux bienfaiteurs et sur l'engagement à titre bénévole ou semi-bénévole d'une partie des professeurs et collaborateurs. **Malgré cela, le montant des frais de scolarité ne couvre encore qu'une partie des frais réellement engagés pour chaque étudiant.**

Si fragile soit-elle, cette économie du don est indispensable, car elle est le signe et la mise en pratique de ce que l'on enseigne, à savoir que l'existence est d'abord un don.



Quel « retour sur investissement » attendre de votre don ?

Depuis 2003, 730 étudiants ont bénéficié de l'expérience intellectuelle, spirituelle et fraternelle qu'offre cette formation au sein de l'Institut. Ils sont engagés dans le monde et travaillent dans le tissu économique pour lequel ils se sont formés. Forts de leur formation à Philanthropos, ils sont créateurs de très nombreuses initiatives personnelles et entrepreneuriales.

En voici quelques-unes :

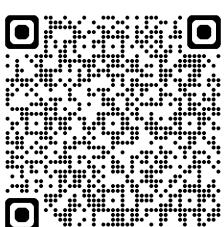
Nicolas Vinçotte (Promo XIV) est ingénieur nucléaire par conviction écologique. Il a approfondi à l'Institut son amour pour le chant grégorien et ses questions sur le fonctionnement de l'homme. Il est un exemple de la diversité des étudiants qui passent par Philanthropos. Il revient régulièrement à l'Institut pour y transmettre son savoir en matière de chant.

Odile Scherrer (Promo VI) est mère de six enfants. Elle et son mari, Antoine, sont une des familles co-fondatrices de *l'éco-hameau de La Bénisson-Dieu*. Ce lieu vise à mettre en pratique l'écologie intégrale (respect de l'homme et de son environnement, sobriété, équilibre, générosité...). Philanthropos nourrit aujourd'hui encore Odile dans ses réflexions quotidiennes de femme, de mère et de porteuse de projets pour rendre ce monde un peu plus humain tous les jours.

Lionel Avanthy (Promo XIV) fait partie de ces étudiants improbables de Philanthropos. Il n'avait en effet pas les prérequis académiques pour être retenu parmi les candidats. Son expérience et son opiniâtreté ont eu raison de cette année qu'il a achevée avec succès. Il a depuis fondé plusieurs entreprises dont une entreprise de pâtes artisanales, et n'a de cesse de concilier ses convictions de foi avec le monde contemporain.

L'Institut ayant fait le choix de rendre accessible financièrement sa formation, il a besoin de vous. Grâce à votre don, nos étudiants pourront bénéficier de l'approche intégrée et soigneusement équilibrée des dimensions intellectuelle, fraternelle et spirituelle qu'apporte cette formation. Pour faire un don, plusieurs possibilités :

Par carte bancaire



Par virement bancaire :

Banque Martin Maurel

N° IBAN

FR 76 1336 9000 0770 8093 0401 483

N° BIC BMFFFRA2A

Par chèque à l'ordre de « Association française des amis de l'Institut Philanthropos », à adresser à :

**Mr et Mme Gourvès,
35 Boulevard Lelasseur 44000 Nantes FRANCE**

Cette association étant d'utilité publique, vos dons peuvent procurer un avantage fiscal propre à la législation de chaque pays.